



MAIRIE
73730 SAINT PAUL SUR ISERE
☎ 04.79.38.20.83
☎ 04.79.38.26.97

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.M. DU 09 AVRIL 2014 à 20 H 30

Présents : MICHAULT Patrick, ASSET Marc, AVRILLIER Véronique, MICHAULT Nelly, PILLET Laurence, LEGER Sylviane, OBIN Aurélie, CARREAU Gérard, FLACHER Patrick, LEBOISSELIER Jérôme, FILLION-NICOLLET Julien, BLANC Sébastien, VALLON David, AVRIT Clovis sauf MARTIN-CORREIA Alexandra (excusée et a donné pouvoir à Monsieur MICHAULT Patrick).

Président de séance : MICHAULT Patrick

Secrétaire de séance : LEGER Sylviane

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 04 avril 2014.

NOMINATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES ET SYNDICATS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Organismes Elus	CORAL	ARLYSERE	CNAS	COMMUNE FORESTIERE	SIVERNAYS	CCAS	APPEL OFFRES	CORRESPONDANT DEFENSE	REFERENT AMBROISIE	REFERENT COURS D'EAU
MICHAULT Patrick	D	T			T		PDT			
AVRILLIER Véronique	D				S		S		D	
ASSET Marc		S					T	D		
AVRIT Clovis		S					S			
BLANC Sébastien				S	T					
CARREAU Gérard				T	S					D
FILLION-NICOLLET Julien		T								
FLACHER Patrick							T			
LEBOISSELIER Jérôme		T			T		S			
LEGER Sylviane						T				
MARTIN CORREIA Alexandra						T				
MICHAULT Nelly						T				
OBIN Aurélie										
PILLET Laurence			D			T				
VALLON David		S					T			

D = Délégués – T = Titulaires – S = Suppléant – PDT = Président

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Un responsable sera désigné pour chaque commission.

Commissions	Elus									
	Travaux	Forêt	Urbanisme	Ecole	Cadre de vie – sport – culture - patrimoine	Finance	Salle communale	Sécurité	Développement des informations techniques modernes	commune Développement économique de la
MICHAULT Patrick	X		X			X		X		X
AVRILLIER Véronique	X	X	X		X	X				
ASSET Marc	X			X		X				X
AVRIT Clovis			X		X + Biblio	X	X		X	
BLANC Sébastien	X	X	X					X		
CARREAU Gérard	X	X								
FILLION-NICOLLET Julien		X	X			X		X		X
FLACHER Patrick	X	X	X			X		X	X	X
LEBOISSELIER Jérôme	X							X	X	X
LEGER Sylviane				X	X		X			
MARTIN CORREIA Alexandra				X	X					
MICHAULT Nelly				X	X		X			
OBIN Aurélie				X	X		X		X	
PILLET Laurence				X						
VALLON David	X									

BUDGETS PRIMITIFS M49 ET M14

VOTE DU TAUX DES TAXES

Taxes	2014	2013
Habitation	7 %	7 %
Foncier bâti	11.60 %	11.60 %
Foncier non bâti	122.00 %	122.00 %

Le taux des taxes pour l'année 2014 est maintenu comme en 2013. Vote à main levée et à l'unanimité (15 votes).

Présentation des budgets 2014 par Madame PINEL Ghislaine.

BUDGET M49 (EAU)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le BP M49 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à **175 372 €** et d'investissement à **124 621 €**.

BUDGET M14

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le BP M14 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à **1 184 318 €** et d'investissement à **650 744 €**.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Vente de terrain par Monsieur COLLIARD Gérard à Monsieur FLECCHIA Dominique, la commune ne préempte pas.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux appartement école : Des modifications ont dû être apportées dans la salle de bain. Les devis ont été revus par les entrepreneurs.

Peinture : entreprise BERTINA : un supplément de 187 € TTC
Carrelage : entreprise LASSIAZ: un supplément de 330.72 € TTC
Plomberie : entreprise ROSAT : un supplément de 789.24 € TTC
Electricité : entreprise JBELEC : un supplément de 288.00 € TTC

Le conseil municipal, par vote à main levée, accepte les devis complémentaires par 14 voix pour et 1 contre (LEBOISSELIER Jérôme).

A l'avenir, prévoir une clause de non révision des devis pour tous travaux.

Réunion Document Unique

Le document unique consiste à recenser les risques et à mettre en œuvre des actions correctives pour supprimer ou diminuer le risque.

Le jeudi 17 avril 2014 à 9 h 00 : formation du groupe de pilotage.

Salle archives : des membres du conseil ont visité la salle et ont constaté la présence de salpêtre. Le conseil municipal ne souhaitant pas prendre le risque de transférer les archives dans la salle humide, l'architecte sera invité à rencontrer le conseil municipal afin de faire le nécessaire pour que le travail demandé apporte satisfaction.

PLU : La commune a déjà reçu une subvention de 23 015.50 € pour le lancement de la révision du PLU. Monsieur VIDAL sera contacté afin d'aider la commune dans la rédaction du cahier des charges. Il conviendra ensuite de lancer une consultation afin de trouver un cabinet d'études.

Salle polyvalente : Des plaques sont tombées du faux plafond en fin d'année 2013. Avant d'engager des travaux de réhabilitation, il conviendra de rechercher les causes des fuites ou de la condensation.

Chemin du Parc : Un courrier sera adressé à Maître LAVOREL pour rechercher les héritiers de M. RUFFIER.

En Bayer : pour l'aménagement du point d'ordures ménagères (palissade bois), CORAL attribuera une subvention.

VEOLIA : Monsieur le maire a rencontré Monsieur TURRETTA de la société Véolia. Un point a été fait sur tous les dossiers en instance. Une visite est programmée sur les réservoirs, le vendredi 18 avril avec Monsieur ASSET Marc.

Portail cimetièrre : Le conseil municipal a budgété 1000 € afin de réaliser cet équipement.

Réparation barrières Pré Saint Martin et Percier : Le conseil municipal a prévu 6000 € pour cette réalisation.

Un affichage pour une vente de bois au réservoir des bottières sera réalisé et un cahier des charges établi.

Monsieur le maire et Monsieur JOLY, commandant des sapeurs-pompiers de la caserne d'Albertville, effectueront une vérification des bâtiments publics pour s'assurer qu'ils sont aux normes.

Le chargement du camion communal, en sel, se fait manuellement. Il faudra envisager un équipement plus adéquat afin d'éviter une manutention inutile.

Envoyer des courriers à :

Monsieur MUGNIER POLLET pour qu'il remette une traverse d'eau à Bavon.
Monsieur BRUN pour la remise en état de la piste vers le ruisseau de Charrière
RTE pour qu'ils remettent des traverses d'eau sur la route de la Gittaz

Monsieur le maire informe que chaque demande d'administrés sera honorée d'un courrier dans les meilleurs délais.

Courrier de Monsieur RAILLARD Christophe concernant les essais de voiture sur le chemin des Vernays ; Monsieur le maire donne lecture du courrier réponse.

Affaire DENCHE Jean-Robert : Monsieur QUINCY, Procureur, informe que cette affaire sera jugée au mois de juillet.

Entre le Cudray et le Parc : bois stocké dans un virage – voir pour poser une « rubalise » pour plus de sécurité.

Un fil téléphonique est tombé au sol sur la route du Replein – voir pour prévenir France Telecom et sécuriser le fil en attendant.

Demande d'aménagement d'un point de collecte d'ordures ménagères au Villard

Voir pour organiser une première rencontre de chaque commission pour en définir le fonctionnement.

Prévoir l'achat d'un téléphone d'astreinte pour le maire et les adjoints et diffusion du numéro par un avis.

Monsieur le maire rappelle que la permanence des élus aura lieu les vendredis après-midi de 14 h 00 à 18 h 00.

Fin de séance 23 h 30.

La Secrétaire de séance

Madame LEGER Sylviane

Procès-verbal rédigé par Madame LEGER Sylviane et validé par Monsieur MICHAULT Patrick, maire.

[Affiché le 14 avril 2014](#)